

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

KORASIT NG GELB

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: FR-2021-0001 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0014626-0002

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	KORASIT NG GELB KORASIT TT 25P GELB HEXABAC F1 X 2,5 JAUNE
---------------------------------	--

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Kurt Obermeier GmbH
	Adresse	Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne
Numéro de l'autorisation		FR-2021-0001 1-1
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0014626-0002
Date de l'autorisation		18/01/2021
Date d'expiration de l'autorisation		02/10/2025

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Kurt Obermeier GmbH
Adresse du fabricant	Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Kurt Obermeier GmbH Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products site 1 Bayer Vapi Private Ltd. Plot 306/3, II Phase GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products site 1 Syngenta Crop Protection AG CH-4002 Basel, Switzerland Plant location CH-1870 Monthey Suisse

Substance active	Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products site 1 Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road 64120-001 Kansas City MO États-Unis d'Amérique

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		substance active	52645-53-1	258-067-9	2,69
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	1,5
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	1,56
Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides	-	Substance non active	61788-90-7	263-016-9	7,5
Acide Acétique	Acetic acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,12004
Acide Phosphorique	Phosphoric acid	Substance non active	7664-38-2	231-633-2	0,53
C.I. Basic Yellow 51	1,3,3-triméthyl-2-[(méthylphénylhydrazono)méthyl]-3H-indolium chloride	Substance non active	55850-01-6	259-858-1	0,0335
butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	3
Dipropylène glycol monométhyl ether	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	Substance non active	34590-94-8	252-104-2	1,5

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: Concentré Soluble (SL)

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H360D: Peut nuire au fœtus.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P261: Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P302+P352: IF ON SKIN: Wash with plenty of water/...</p> <p>P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.</p> <p>P333+P313: If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le {0:...:contenu récipient} dans {1:...}.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Traitement pénétrant par vide-pression

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages: Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Traitement pénétrant (imprégnation vide-pression) Description détaillée: Traitement pénétrant (imprégnation vide-pression)
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: CU1: 0.9 kg/m ³ CU2: 1.85 kg/ m ³ CU3: 2.9 kg/ m ³ Dilution (%): CU1 : 0.5 - 1% CU2 : 1 - 2% CU3 : 1.6 - 3% Nombre et fréquence des applications: CU1: 0.9 kg/m ³ CU2: 1.85 kg/ m ³ CU3: 2.9 kg/ m ³ Diluer le produit avant utilisation: CU1: 0.5 - 1% CU2: 1 - 2% CU3: 1.6 - 3% Les doses sont appliquées en une seule application
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers les cuves de traitement pour l'application doivent être automatisées, en circuit fermé.
- Après le processus d'imprégnation sous vide, la porte du récipient de réception est ouverte et le bois traité est transféré à l'aide de chariots élévateurs vers une zone de stockage où il est mis à sec.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant la phase de mélange et le chargement.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Traitement superficiel par trempage automatique

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois / pourriture Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Trempage automatique Description détaillée: Trempage automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Sans protection contre les termites : CU1: 2.5 g/m ² CU2: 3.7g/ m ² CU3: 5.8 g/ m ² (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites :

	<p>CU1: 5 g/m² CU2: 5 g/ m² CU3: 7.5 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (...)</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites : CU1 : 1 - 2.5 % CU2 : 1.5 – 3.7 % CU3 : 2.3 - 6% (avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites : CU1 : 2 - 5 % CU2 : 2 - 5 % CU3 : 3 – 7,5% (avec couche de finit...</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites : CU1: 2.5 g/m² CU2: 3.7g/ m² CU3: 5.8 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites : CU1: 5 g/m² CU2: 5 g/ m² CU3: 7.5 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Diluer le produit avant utilisation Sans protection contre les termites : CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites : CU1: 2 - 5 % CU2: 2 – 5 % CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage doivent être automatisées en circuit fermé.
- Pour la phase d'application, un opérateur utilisant un chariot élévateur à fourche abaisse le bois dans la cuve d'immersion. Après traitement, le bois est soulevé par le chariot élévateur à fourche et transféré vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de nettoyage des cuves.

4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Traitement superficiel par pulvérisation automatique

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Pulvérisation automatique Description détaillée: Pulvérisation automatique
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (san... Dilution (%): Sans protection contre les termites : CU1 : 1 - 2.5 % CU2 : 1.5 – 3.7 % CU3 : 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3 : 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites : CU1 : 2 - 5% CU2 : 2 - 5% CU3 : 3 - 7.5% (avec couche de finitio... Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2

	CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m ² (sans couche de finition) Diluer le produit avant application Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3-7.5% (avec couche de finition) CU3 : 8-10% (sans couche de finition) Les doses sont appliquées en une seule application
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la chambre de pulvérisation doivent être automatisées en circuit fermé.
- Après la phase d'application par pulvérisation, le bois traité est transféré via un chariot élévateur à fourche vers une zone de stockage où il est mis à sécher.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.3.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Utiliser une combinaison de protection (combinaison double), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de protection (combinaison double) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance des machines.

4.3.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Traitement superficiel par trempage manuel

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée

	<p>Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: larves</p> <p>Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en intérieur</p> <p>Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: autre: Trempage manuel</p> <p>Description détaillée: Trempage manuel</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (san...</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8...</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m2 CU2: 3.7g/ m2 CU3: 5.8 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m2 CU2: 5 g/ m2 CU3: 7.5 g/ m2 (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Diluer le produit avant application Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: HDPE (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers la cuve de trempage peuvent se faire de façon manuelle ou automatisée.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.4.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant les phases de mélange et chargement des produits concentrés.

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant l'application par trempage manuel.

4.4.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.4.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Traitement superficiel par déluge

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois de classes d'usage 1, 2 et 3
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois / pourriture cubique Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: autre: Insectes à larves xylophages : Capricorne des maisons Stade de développement: larves Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp Nom commun: termites Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Intérieur Traitement préventif du bois en service en classes d'usage 1, 2 (résineux et feuillus) et 3 (résineux)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Déluge

	Description détaillée: Déluge
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m² CU2: 3.7g/ m² CU3: 5.8 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m² CU2: 5 g/ m² CU3: 7.5 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (san...</p> <p>Dilution (%): Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8...</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Sans protection contre les termites: CU1: 2.5 g/m² CU2: 3.7g/ m² CU3: 5.8 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Protection contre les termites CU1: 5 g/m² CU2: 5 g/ m² CU3: 7.5 g/ m² (avec couche de finition) 15 g/m² (sans couche de finition) Diluer le produit avant application Sans protection contre les termites: CU1: 1 - 2.5 % CU2: 1.5 – 3.7 % CU3: 2.3 - 6%(avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Protection contre les termites: CU1: 2 - 5% CU2: 2 - 5% CU3: 3 - 7.5% (avec couche de finition) CU3: 8 - 10% (sans couche de finition) Les doses sont appliquées en une seule application</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, IBC: PEHD (opaque) 10, 15, 20, 600, 1000 L

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les phases de dilution des produits concentrés et de transfert vers le récipient récepteur doivent être automatisées en circuit fermé.
- Pendant le revêtement en flux, le bois passe par un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. L'appareil est ouvert des deux côtés. Le bois pénètre par la face avant et le bois traité en sort, dégoulinant d'eau par la face arrière.
- Après le processus d'application, le bois traité est conduit par un canal de séchage, où les articles en bois sont séchés par un flux d'air chaud.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.5.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter une combinaison de protection (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une protection oculaire et faciale et des chaussures résistantes aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection de catégorie III type 6 (EN 13034) durant les phases de manipulation du bois traité et de maintenance.

4.5.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.5.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Éviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tel.
- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente
- Éviter le contact prolongé des animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.
- Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- Les pyréthrinoïdes et les pyréthrines peuvent provoquer une paresthésie (sensation de brûlure et de picotement de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- Protéger du rayonnement solaire
- Protéger du gel

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

-
- Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-